

## Transactions invisibles

---

Par Ceture

Bonjour,

J'observe des différences inquiétantes entre mes soldes et les opérations sur mon compte bancaire.  
Les différences semblent venir d'opérations invisibles non mentionnées sur mon compte ce qui génère déficit et compte faussé. Je vois ici que d'autres personnes sont victimes de mêmes fraudes.  
Malgré une vérification quotidienne des comptes et des opérations la différence est inexplicable.  
Merci pour votre réponse.  
Cordialement

---

Par jodelariege

Bonjour  
Prenez rendez-vous avec votre conseiller bancaire

---

Par yapasdequois

Bonjour,  
d'opérations invisibles non mentionnées sur mon compte  
Très étonnant !  
Faites un contrôle des calculs avec votre conseiller.

---

Par Ceture

Étonnant ?  
Pourtant je ne suis pas là seule à avoir mentionné ce phénomène sur ce site.  
Voir ici :  
<https://www.forum-juridique.net/autres/banque/transactions-invisibles-t29476.html>

---

Par yapasdequois

On n'a jamais eu de retour des autres personnes qui ont posé cette même question.  
A savoir que le solde qui s'affiche en temps réel sur le téléphone n'est pas toujours exact, il faut pointer toutes les écritures sur les relevés mensuels qui sont les seuls valides juridiquement.

Je peux vous dire que je suis le solde de mon compte depuis presque 30 ans en recalculant le solde chaque jour, et il n'y a aucune transaction "invisible".

Par contre il peut y avoir un décalage dans le temps et un rattrapage du solde.

Le mercredi par exemple peut être déduite une dépense faite le lundi, mais elle n'était pas visible le mardi.  
Mais toutes les écritures qui modifient le solde sont visibles.

Comme indiqué sur la discussion précédente : prenez contact avec votre conseiller, identifiez avec précision quelle somme vous manque et à quelle date.

Ensuite courrier RAR au siège (service client) puis saisie du médiateur si besoin.

---

Par Ceture

En suivant mon solde quotidiennement  
Je vois une différence de 318?

Entre le solde d'aujourd'hui et les différentes opérations réalisées à partir du solde du 30/11.  
Donc ce n'est pas rien.

Je fais ces vérifications en tenant compte du solde sur l'application.  
Difficile de partir des relevés qui sont fournis au format pdf et dont les soldes ne sont pas aux mêmes dates.  
Pas de suivi quotidien entre solde et opérations réalisées sur les relevés.  
Ils prennent en compte un solde à une date impossible à croiser avec le solde réel sur l'application.

---

Par yapasdequo

Le solde en temps réel ne veut rien dire dès lors que certaines opérations demandent plusieurs jours pour apparaître : c'est ce qu'on appelle la date de valeur qui diffère de la date d'opération.

Il va falloir vous y faire et utiliser le relevé pdf pour tout pointer pendant un certain temps et identifier précisément l'erreur s'il y en a.

Vous pouvez adresser une réclamation, la procédure est indiquée au bas de votre relevé mensuel en pdf.

A lire :

[url=https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers/connaitre-pratiques-bancaires-assurance/que-faire-en-cas-de-litige/que-faire-en-cas-de-litige-banque]https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers/connaitre-pratiques-bancaires-assurance/que-faire-en-cas-de-litige/que-faire-en-cas-de-litige-banque[/url]

---

Par isernon

bonjour,  
je suis mes relevés de mon compte bancaire en parallèle avec une application sur mon ordinateur, je n'ai jamais constaté de différences inexplicées.  
il ne faut pas oublier les opérations effectuées par votre banque sans votre intervention, comme les frais bancaires ou versement d'intérêts.  
est-ce que vous réclamez systématiquement votre ticket de caisse ?  
salutations

---

Par Ceture

Ceci n'a rien à voir avec des tickets de caisse. Ce sont des transactions invisibles qui n'apparaissent pas dans la liste des opérations sur l'application.

Normalement il est facile de suivre un solde entre le 30/11 et le 06/12 !!!

---

Par yapasdequo

Si vous trouvez une erreur de calcul, vous serez remboursé.  
Mais il faut la prouver, pas juste dire "le solde journalier ne correspond pas".

Le solde affiché ne tient pas compte de certaines opérations à venir, ou déjà faites mais pas encore comptabilisées.  
Exemple : vous faites un achat par carte bancaire, le montant est débité le lendemain.

Demandez à votre conseiller de vous expliquer.